



COLLOQUE À LA COUR DE CASSATION

LES PRINCIPES DU DROIT PENAL À L'ÉPREUVE DU RECOUVREMENT DES AVOIRS CRIMINELS



Vendredi 8 novembre 2019

de 09h00 à 17h00

en chambre criminelle

5 quai de l'Horloge - Paris 1^{er}

*Sous l'égide de la chambre criminelle de la Cour de cassation
et du Centre de droit pénal et de criminologie de l'Université Paris Nanterre
et la direction scientifique de Lionel ASCENSI, Pascal BEAUVAIS et Raphaële PARIZOT*

**Entrée sur présentation d'une pièce d'identité
avec inscription préalable obligatoire
sur le site Internet www.courdecassation.fr**

Cour de cassation
5 quai de l'Horloge
75055 Paris cedex 01
twitter : @courdecassation



**Université
Paris Nanterre**



09h00 Accueil des participants

09h15 Allocutions d'ouverture

Christophe SOULARD, président de la chambre criminelle de la Cour de cassation
Frédéric DESPORTES, premier avocat général

09h30 Propos introductifs

Lionel ASCENSI, conseiller référendaire à la Cour de cassation

09h50 **La présomption d'innocence à l'épreuve du recouvrement des avoirs criminels**

Sous la présidence de **Raphaële PARIZOT**,
professeur à l'Université Paris Nanterre

Les mécanismes de renversement de la charge de la preuve
Jacques-Henri ROBERT, professeur émérite de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas

Les procédures administratives de détection et de gel des avoirs criminels et des sanctions internationales,
Guilhem ROGER, adjoint au chef du bureau de la lutte contre la criminalité financière
Direction générale du Trésor, Ministère de l'Economie et des Finances

La confiscation préventive dans la législation anti-mafia italienne
Alessandro BERNARDI, professeur à l'Université de Ferrare

10h50 Débats et pause

11h20 **Les droits de la défense à l'épreuve du recouvrement des avoirs criminels**

Sous la présidence de **Lionel ASCENSI**,
conseiller référendaire à la Cour de cassation

Les droits de la personne mise en cause
Emmanuel DAOUD, avocat au barreau de Paris

Les droits des tiers
Marc SEGONDS, professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole

12h00 Débats et déjeuner libre

14h00 **La personnalité de la responsabilité pénale à l'épreuve du recouvrement des avoirs criminels**

Sous la présidence de **Pascal BEAUVAIS**,
professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

La saisie et la confiscation des biens des tiers
Haritini MATSOPOULOU, professeur à l'Université Paris Sud

La saisie et la confiscation des propriétés collectives
Manuella BOURASSIN, professeur à l'Université Paris Nanterre

14h40 Débats et pause

15h10 **Les principes du droit de la peine à l'épreuve du recouvrement des avoirs criminels**

Sous la présidence de **Juliette TRICOT**
maître de conférences à l'Université Paris Nanterre

La motivation et le contrôle de la proportionnalité des décisions de saisie et de confiscation
Nicole PLANCHON, conseiller à la Cour de cassation

L'effectivité de l'exécution des peines de confiscation
Anne KOSTOMAROFF, directrice de l'agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués

La procédure d'exécution post-sentencielle des confiscations au Royaume-Uni
Jeremy BOURGAIS, doctorant à l'Université de Poitiers

16h10 Débats

16h40 Propos conclusifs

Valérie MALABAT, professeur à l'Université de Bordeaux